

Le 28 juillet 2021, la municipalité recevait les membres du jury de Villes et Villages Fleuris.

Après une présentation en Mairie par **Gilles Bord, Maire de la ville**, les membres du jury ont pu découvrir **les aménagements réalisés sur les espaces publics, ainsi que le patrimoine arboré et végétal de la ville.**

Nos élus, **Dominique Becquart, adjoint chargé du patrimoine commun**, et **Hocine Oumari, adjoint chargé de la biodiversité locale**, accompagnés du Directeur des Espaces publics et naturels, ont pu répondre à toutes les interrogations des membres présents sur **la stratégie d'aménagement paysager**, mais également sur **les démarches écologiques entreprises dans les domaines de la biodiversité, de l'énergie, ou encore de la protection des ressources naturelles.**

Ils ont pu présenter les évolutions à venir avec la mise en œuvre des 150 actions du Projet politique.



Le 1er décembre 2021, la ville de Pontault-Combault a été honorée par le label « Villes et Villages Fleuris » en recevant sa 3ème fleur.

A cette occasion, deux élus, accompagnés des techniciens du service espaces verts, se sont vus remettre des mains de la présidente du label régional le diplôme de la 3ème fleur.

Cette distinction reconnaît et récompense le travail accompli par les agents, sur l'espace public, notamment le fleurissement, l'entretien et le développement de la biodiversité.



Diplôme 3ème fleur - Ville et Villages Fleuris

URL de la source (modifié le 10/12/2021 - 11:10): https://www.pontault-combault.fr/ma-ville/environnement/pontault-combault-ville-3-fleurs